

Christian CUXAC
Université Paris VIII

COMPOSITIONNALITÉ SUBLEXICALE MORPHÉMIQUE- ICONIQUE EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

RÉSUMÉ

Une forte majorité du lexique de la LSF présente des caractéristiques iconiques. On fait l'hypothèse que l'évolution signifiante de ce lexique est limitée par le jeu d'une contrainte de maintien d'iconicité et d'une contrainte de compatibilité iconique. Ce phénomène ne permet donc pas d'assimiler théoriquement les unités sublexicales de la LSF à des équivalents de phonèmes. La compositionnalité lexicale relève en fait d'une très dense organisation morphémique qui donne lieu à une analyse morphophonétique où l'iconicité s'avère être une donnée structurante.

MOTS-CLÉS

Langue des Signes Française, composition sublexicale, iconicité.

À l'origine des différentes langues des signes pratiquées dans le monde à l'heure actuelle, se trouvent des groupes d'individus sourds constituant des micro-communautés. Ces personnes, lorsqu'elles sont sourdes de naissance ont mis en œuvre, dès leur plus jeune âge, un processus sémiotique d'iconicisation de l'expérience perceptivo-pratique pour pouvoir communiquer soit avec leur famille et leurs proches entendants, soit entre pairs, selon le hasard des rencontres. Ce processus de sémiogénèse a fait l'objet d'études récentes qui rendent compte du mode de fonctionnement à base de reprises iconiques de ce processus, et/ou décrivent l'état stabilisé de ces langages comme par exemple Yau (1988), Goldin-Meadow (1991), Dos Santos Souza (1999).

Dès le milieu du XVIII^e siècle, selon un modèle éducatif mis au point par l'Abbé de l'Épée, à Paris, vont s'ouvrir des établissements spécialisés regroupant institutionnellement des enfants et adolescents sourds. Cela a eu pour effet d'accélérer et d'intensifier ce processus d'iconicisation puis de souder linguistiquement et culturellement des communautés de sourds comptant plusieurs dizaines de milliers de personnes comme en France où on estime aujourd'hui à 80.000 la population de locuteurs sourds de la Langue des Signes Française (LSF). L'émergence de besoins nouveaux, la place centrale de la langue des signes dans ce système éducatif n'ont pas été sans conséquences sur le plan linguistique en ce qui concerne l'organisation structurale de ces langues des signes.

Je fais l'hypothèse que les langues des signes à histoire institutionnelle longue (comme la LSF) ont connu une bifurcation affectant la nature des ensembles gestuels utilisés.

Une des branches de cette bifurcation correspond à des utilisations à visée iconicisatrice consistant à illustrer fidèlement l'expérience à transmettre, c'est-à-dire à montrer tout en disant, à entrer dans le domaine du 'comme ça'. Peu à peu, ces ensembles structurels se sont affinés jusqu'à permettre d'atteindre, dans le cadre de cette visée iconicisatrice, avec une grande économie de moyens, des reproductions formelles de contours de formes, de déplacements spatiaux d'actants par rapport à un repère fixe, et tous types d'actions effectuées ou subies par toutes sortes d'actants d'une grande fidélité. À cet ensemble structural de grande iconicité, j'ai donné le nom de structures de transferts (Cuxac, 1985). On trouve ces structures essentiellement dans les activités de récit et dans la construction de références spécifiques. Elles mêlent éléments gestuels discrets (la forme de la ou des mains), non

discrets (la nature du mouvement effectué avec les mains) ainsi qu'une utilisation de la direction du regard, de la mimique faciale, de mouvements du visage et du corps qui jouent un rôle essentiel dans la construction du sens. Cette possibilité de montrer aisément tout en disant, liée à la nature particulière du canal visuel-gestuel, induit la non discrétion de ces ensembles structuraux et conduit à une analyse componentielle qui ne relève pas des instruments et des techniques linguistiques utilisés traditionnellement dans le cadre de la description des langues orales.

L'autre branche de la bifurcation, hors visée iconisatrice, a abouti à un accroissement considérable d'un lexique standard et des structures sémantico-syntaxiques multilinéaires exploitant pertinemment l'espace (Cuxac, à paraître).

Lorsqu'elle est déclenchée par une visée iconisatrice, où la ressemblance signes/référents est exploitée intentionnellement à des fins de vouloir montrer, mettre en doute l'intérêt d'une entrée par l'iconicité a donc aussi peu de sens que de demander à un peintre figuratif pourquoi il fait ses personnages ou ses paysages ressemblants.

Mais la même démarche appliquée aux signes standards dont l'iconicité n'est plus l'effet d'une visée iconisatrice, pose une série de problèmes pour lesquels il est nécessaire de développer un raisonnement en plusieurs étapes.

Un point de vue linguistique dominant concernant ce phénomène est qu'il s'agit de reliquats iconiques sans pertinence et promis à disparaître à moyenne échéance.

Quatre stratégies ont été menées de front par les linguistes qui ont commencé à s'intéresser aux langues des signes (en premier lieu l'ASL, la Langue des Signes Américaine) dès les années 1960.

1. Considérer l'iconicité affectant les langues des signes comme une donnée non pertinente, à tous niveaux.
2. En parallèle, ne pas prendre en compte les structures de grande iconicité en les reléguant dans la pantomime.
3. Démontrer que les caractéristiques des signes standards étaient presque en tous points similaires aux phénomènes d'organisation que l'on trouve dans les langues orales. Cela a amené Stokoe (1960) à poser des équivalents stricts de phonèmes, les chérèmes puis, dans un cadre générativiste, Klima et Bellugi (1979) à effectuer une analyse des signes en termes de traits distinctifs.

4. Enfin, système signifiant de type phonématique oblige, supposer de manière prospective une évolution quasi programmée du lexique standard vers la non iconicité (Frishberg, 1975).

Depuis quelques années on assiste à l'effritement progressif de ce front : concernant les points 1 et 2, les travaux français (Jouison, 1995 ; Bouvet, 1996 ; Cuxac, 1985), si isolés quant à la reconnaissance linguistique des structures de grande iconicité, commencent à être rejoints par des chercheurs étrangers travaillant sur d'autres langues des signes (Liddell, à paraître, pour l'ASL).

En ce qui concerne le point 4 et dans le cas de la LSF, l'évolution des signes standards vers la non iconicité est infirmée par des observations régulières portant sur ces vingt-cinq dernières années (Cuxac, à paraître).

Reste le point 3 : les éléments sublexicaux entrant dans la composition des signes standards sont-ils assimilables à des phonèmes ou à des traits distinctifs ? C'est ce problème qui sera abordé ici. Pour comprendre ces démarches 'phonologiques', on se reportera aux travaux de Stokoe (1960). Rappelons-en brièvement le principe à partir de sa première analyse : chaque signe se compose de trois éléments paramétriques, un emplacement, une configuration de la (ou des) main(s), un mouvement effectué par la (ou les) main(s). Un quatrième paramètre, l'orientation de la (ou des) main(s) fut rajouté par la suite. Chacun de ces paramètres est constitué d'une liste d'unités signifiantes minimales assimilées aux phonèmes des langues orales.

La question qui se pose est de savoir si ce modèle est adéquat pour décrire la structure signifiante des langues des signes. Langues des signes et langues orales ont certes des points communs d'organisation, en particulier si l'on intègre à un niveau 'phonétique' la notion d'économie. Ainsi, les signes isolés sont analysables en termes de bonnes formes : il y a bien une frontière perceptive et articulatoire des signes, un début et une fin marqués. D'autre part, la fréquence des unités minimales est fonction d'une combinaison entre la contrainte de maximum de facilité articulatoire et la contrainte de saillance perceptive maximale.

Toutefois, l'organisation signifiante des LS présente d'importantes différences avec celle des LO. Par exemple, la pente de la courbe de fréquence des chérèmes, si atypique, ne ressemble en rien à celle des phonèmes d'une quelconque langue orale (Klima et Bellugi, 1979).

Dans les LS, les paires minimales (bases de l'analyse de Stokoe) sont si peu nombreuses que l'inventaire des chérèmes nécessite un recours à un raisonnement transitif du type : si /u/ s'oppose à /a/, si /a/ s'oppose à /i/ et que [u] et [i] sont phonétiquement distincts, alors /u/ et /i/ sont deux phonèmes.

Enfin le nombre des chérèmes (au minimum 150 pour la LSF), n'a rien de vraiment économique.

Pour toutes ces raisons, je réfute l'assimilation chérèmes = phonèmes ; en revanche, je défendrai l'idée que les langues des signes ont bien une organisation économique, qui plus est, très sophistiquée, à condition d'intégrer dans l'analyse la dimension de leur iconicité.

Un modèle intégrant une composante iconique n'a de sens que si l'iconicité des signes standards est un phénomène qui affecte le lexique dans une proportion quantitativement importante. Contrairement à de nombreuses descriptions qui ont qualifié l'iconicité des signes de phénomène marginal, je montrerai qu'il s'agit d'un phénomène sous-évalué qui caractérise une large majorité de signes standards.

Tout d'abord, il convient de préciser la nature de cette iconicité : on partira pour cela de vocabulaires LSF, en l'occurrence les tomes deux et trois du dictionnaire IVT (Girod, 1997). Un examen rapide de ces ouvrages révèle qu'un premier type de signes standards relève d'une iconicité globale où tous les paramètres de formation concourent à figurer gestuellement une forme référentielle catégorisée. Dans ce cas, la configuration de la main dominante représente une forme référentielle de base, le mouvement, soit le déploiement du contour de cette forme (ou d'une partie de la forme référentielle), soit une action effectuée par cette forme, et l'emplacement (un endroit particulier du corps qui peut être la main dominée) une forme stable localisant la forme figurée par la main dominante. Ces signes, par rapport à l'ensemble du lexique ne sont pas majoritaires, mais leur nombre n'est cependant pas négligeable. Concernant cette iconicité globale, on trouve, à titre d'exemples, bon nombre de signes désignant des animaux comme [TORTUE], [POISSON], [ZÈBRE], [ÉLÉPHANT], des objets de la nature comme [ARBRE], [SAPIN], consommables comme [POIREAU], [AUBERGINE], [ANANAS], des objets fabriqués utilisés dans la vie de tous les jours comme [BOL], [TABLE], [FENÊTRE], [BOUTEILLE], [LIVRE], etc., ainsi que de nombreux anthroponymes.

Un autre type d'iconicité globale est représenté par les signes qui dérivent de l'imitation d'une action et qui, en cela, se révèlent proches

formellement des structures de transfert personnel ou de double transfert. Là encore, leur nombre n'est pas à dédaigner. En font partie [FAIRE LA VAISSELLE], [SE LAVER LA FIGURE], [ATTRAPER], [PRENDRE], etc.

Qu'en est-il lorsque l'iconicité n'affecte pas la totalité des paramètres de formation des signes mais un seul ou deux paramètres en jeu ? En voici quelques exemples :

- la forme référentielle a à voir iconiquement avec la configuration de la ou des mains : [PONT], [MAISON] ;
- la localisation référentielle a à voir iconiquement avec un emplacement corporel ; a) pour les noms : [CŒUR], [ŒIL], b) pour les actions : les signes qui renvoient au fait de se nourrir [MANGER], [BOIRE] sont localisés au niveau de la bouche, les signes qui relèvent d'activités intellectuelles [PENSER], [RÉFLÉCHIR], [ÉRUDIT] sont localisés au niveau du crâne ;
- un certain type d'action référentielle a à voir iconiquement avec un mouvement de la ou des mains effectuant le signe ; a) pour les noms : [CLEF], [CUILLER], [CARTE À JOUER], b) pour les actions : les saisies et captures sont réalisées au moyen d'une fermeture du poing ou de la pince pouce-index, les émissions au moyen d'une ouverture de la paume suivie d'une extension des doigts.

Si l'on ajoute à cette liste les stéréotypes de transfert personnel lexicalisés (Cuxac, 1996), les signes de type imitation de gestes culturalisés (par exemple [FOU], [PEUR], [AU REVOIR], [RIEN], [BIEN]), les signes construits à partir d'emprunts dactylogiques à la langue dominante (les cas de condensation de type rébus comme [PATÉ] qui combine la lettre « P » en dactylogie et l'emplacement iconique du foie), et enfin les signes exploitant la forme de graphies liées à des domaines de spécialité comme [PSYCHOLOGIE], [ADDITION], [MULTIPLICATION], [ÉGAL], [POURCENTAGE], [QUESTION], alors on constate que la quasi-totalité du vocabulaire standard est, pour au moins un quelconque des paramètres de formation, légitimée iconiquement.

L'analyse proposée ici peut être menée, en sens inverse, à partir de chaque unité minimale. À titre d'exemple, j'ai choisi une unité configurationnelle dont le traitement n'est pas évident iconiquement comme peuvent l'être la main plate ou l'index tendu : il s'agit de « pouce index majeur tendus et écartés », configuration notée « 3 » dans le système de transcription de Stokoe.

En grande iconicité, cette configuration renvoie à des formes référentielles plates et circulaires comme des roues. Les trois doigts tendus ont à voir référentiellement avec des rayons ¹, puisque pour figurer des formes circulaires plates sans rayons d'autres configurations sont retenues (par exemple pour [ASSIETTE] l'index tendu vers le bas en description de contour de forme). La configuration « 3 » se retrouve donc normalement dans les signes [ORDINATEUR, INFORMATIQUE], [VIDÉO], [HÉLICOPTÈRE], et bien sûr, [ROUE].

Toujours dans le cadre de la grande iconicité, « 3 » réfère aussi à des formes à triple ou multiple saillance (comme des pattes) et est utilisée pour figurer des démarches de volatiles ou bien des formes circulaires à crêtes. Aussi, en bonne logique iconique, cette configuration est celle du signe standard [COQ], avec pour emplacement le dessus du crâne.

« 3 » est aussi la configuration du nombre « 3 ». On la retrouve normalement dans les signes [TROIS HEURES], [TROIS MOIS] ; on la retrouve aussi dans le signe [APPARTEMENT], très proche du signe [TROIS MOIS] qui a pour origine motivée le règlement des loyers des appartements qui, autrefois, s'effectuait tous les trimestres. Cela, dira-t-on, n'a rien de formellement iconique. C'est vrai mais l'analyse qui est faite ici de l'iconicité inscrit celle-ci (dont l'iconicité d'image) comme un cas particulier de motivation.

Enfin, l'utilisation de la configuration « 3 » n'est ni iconique ni même motivée dans un signe comme [APÉRITIF]. On se situe là dans un cas où la part de l'iconicité est réservée à l'emplacement (la bouche) et au mouvement (vers la bouche).

On a pu remarquer que la forme de cette configuration n'est pas dans une relation univoque avec le sens (circularité, crête, trois), et que sa présence dans des signes n'est pas obligatoirement justiciable d'une analyse en terme d'iconicité (par exemple, lorsque le rôle d'unité iconique est dévolu à un autre paramètre).

Toutefois, on ne s'arrêtera pas à ce simple constat. Si la LSF était redevable d'une analyse phonologique où l'iconicité est une donnée non pertinente, cela suppose que pour un signe comme [APÉRITIF], n'importe quelle configuration non iconique pourrait faire l'affaire. En prélude à la partie qui va suivre, je réfute cette hypothèse. Bien que non motivée iconiquement de manière directe, la configuration utilisée pour [APÉRITIF] n'est pas indifférente : en effet, l'orientation de la configuration est vers le haut, ce qui fait que le pouce, comme dans le cas du

signe [BOIRE] est dirigé vers la bouche. Selon mon hypothèse, la non iconicité de la configuration d'[APÉRITIF] s'inscrit toutefois dans un ensemble de possibles n'entrant pas en contradiction iconique avec le sémantisme du signe. La configuration « 3 », par l'extension du pouce, conserve toujours un peu de l'idée de « boire ». Pour prendre un exemple, la configuration « 3 » peut être sémantiquement associée à la configuration « 4 », pouce replié contre la paume, les autres doigts tendus et écartés pour référer à des objets circulaires à rayons, puisque, par exemple, le signe [VÉLO] est réalisé avec la configuration « 4 » des deux mains. S'il est tout à fait possible d'envisager une évolution diachronique de la configuration du signe [COQ] passant de « 3 » à « 4 », une évolution similaire pour [APÉRITIF] est tout simplement impensable à cause du repli du pouce contre la paume qui fait perdre toute similitude référentielle avec l'idée de « boire ». Ce que je veux dire, c'est qu'il y a une logique de l'iconicité qui ouvre les paramètres des signes à un ensemble de possibles cohérents c'est-à-dire compatibles iconiquement avec ce à quoi ils réfèrent. Ce point de non contradiction iconique est au moins aussi important que la constatation d'iconicité pour défendre l'idée d'une non équivalence entre l'organisation signifiante des langues des signes et les phonologies des langues orales.

Cela constitue l'autre volet indispensable à la compréhension du modèle proposé ici pour rendre compte de l'organisation signifiante des langues des signes, modèle qui se caractérise par l'adjonction aux deux contraintes articulo-perceptive d'une contrainte de maintien d'iconicité et d'une contrainte de compatibilité iconique.

La légitimation de l'effectivité de ces contraintes pose plusieurs problèmes. En premier lieu, maintien par rapport à quoi ? La réponse est simple en fait : par rapport aux traces iconiques du processus d'iconicisation qui est à l'origine de la formation de toutes les langues des signes pratiquées dans le monde.

À présent que l'on dispose conceptuellement de l'intégration d'une composante iconique et des contraintes de maintien d'iconicité et de compatibilité iconique se mêlant aux contraintes articulo-perceptives, que peut-on dire de l'organisation interne des signes standards ?

Si l'on y songe bien, le modèle proposé en 1960 par Stokoe présente un certain caractère de trivialité dans le sens où la décomposition paramétrique ne correspond pas vraiment à une modélisation de faits de structure. À titre d'exemple, si j'ai bien le choix entre /a/, /i/, /u/, leur réalisation implique la mise en œuvre conjointe et nécessaire (c'est-à-

dire sans qu'à ce niveau un choix structural soit envisageable) des lèvres, de la langue, de la position de la langue dans la cavité buccale, de la luette, des cordes vocales. De même, tout signe réalisé implique minimalement, à un niveau où le choix ne se pose pas, une forme de la main, une orientation, une position de la main par rapport au corps conçu comme repère et un mouvement (sans mouvement, pas de manifestation sémiologique). Les signes, en tant que premier niveau attesté de réalisation ressembleraient alors à ces morphèmes vocaliques monophonématiques comme « eau », et leur décomposition structurale ferait, par exemple, assimiler les configurations « poing fermé », « doigts tendus et écartés » à des traits tels que « rétractation » ou « arrondissement des lèvres ». Justifiée sur un plan théorique, cette critique adressée à l'analyse de Stokoe a donné lieu à deux variantes ; l'une négative et pessimiste émane d'Oléron (1978) : cet auteur s'inscrivant dans un cadre étroitement structuraliste en conclut à l'identité phonème = morphème en langue des signes et du même coup à l'inexistence du caractère doublement articulé de ses unités minimales significatives. De ce fait, les langues des signes seraient abusivement considérées comme des langues. L'autre variante, positive et optimiste est issue des travaux de Bellugi et Klima (1979) qui se situent dans un cadre générativiste où l'on se passe du phonème comme niveau de représentation structurale. Un signe se présenterait alors comme une matrice de traits distinctifs (universels), et la différence avec les langues orales ne serait alors que d'ordre quantitatif — grand nombre de traits (qu'ils soient articulatoires ou perceptifs) pour les langues des signes, faible nombre de traits distinctifs pour les langues orales.

Le modèle proposé ici rend caduques ces analyses. On partira pour cela d'une unité standard maximale iconique dans sa composition paramétrique, à savoir [RENCONTRER] : formes verticales (configuration), se faisant face (orientation) se dirigeant de manière rectiligne (mouvement) l'une vers l'autre (emplacement-mouvement). Selon cette conception, les signes se présentent comme un tout (des unités de type moléculaire) où chaque élément paramétrique peut être chargé de sens et est même susceptible d'apporter une contribution spécifique au sens global de l'unité.

Je pense que la comparaison des signes standards avec des molécules est une métaphore qui, dans un premier temps, peut aider à une meilleure compréhension de l'organisation interne du vocabulaire standard de la LSF : un signe peut être envisagé comme un conglomerat

d'atomes de sens dont seul le regroupement en un signe (une molécule) est linguistiquement attesté.

Si l'on adopte alors l'analyse d'Oléron, la compositionnalité d'un signe comme [RENCONTRER] relève d'un impensable théorique. Comment un tel signe, qui sur le plan signifiant serait l'équivalent d'un seul phonème pourrait-il, par ailleurs, être décomposé en valeurs significées multiples ?

Je défendrai l'idée que les unités minimales qui entrent dans la composition des signes standards, sont proches des unités morphémiques des langues orales : ainsi pour reprendre l'exemple de [RENCONTRER], la configuration « index tendu » porterait le sens de « forme verticale mince », contextualisé en « animé humain », un peu de la même manière qu'au morphème agentif « -ier » est associé, selon le contexte, le sens de « arbre (les fruits qu'il porte) » ou celui de « animé humain (la profession qu'il exerce) ».

Afin de ne pas raisonner dans le vide voici un inventaire de valeurs morphémiques établi paramètre par paramètre : je n'ai retenu dans le but d'éviter toute surinterprétation que les constants forme-sens d'une bonne productivité.

Pour le paramètre configuration, où la valeur morphémique iconique est la plus évidente, on se reportera à l'inventaire des configurations de grande iconicité établie dans Cuxac (1996); leurs valeurs significées sont pour la plupart d'entre elles directement transposables dans le cadre de la structure interne des signes standards. Il n'y a toutefois pas homologie complète : ainsi la configuration « majeur fléchi, autres doigts écartés et tendus », qui n'est pas une configuration de grande iconicité, a bien une valeur significée « contact, relation de contact », productive dans le cadre des signes standards ; c'est elle qui est utilisée dans les signes [CONTACT], [TOUCHER], [PIQUER] et, avec extension métaphorique : [EXPÉRIENCE] (emplacement : niveau du crâne), [ÉMU], [LE PAUVRE !] (emplacement : niveau du cœur).

Un traitement identique sera réservé aux configurations d'origine dactylogique, un fait qui affecte de nombreux signes standards. Non iconiques, leur statut n'en est pas moins morphémique et leur valeur significée peut s'énoncer ainsi : « proximité conceptuelle avec un mot de la langue écrite dont la première lettre est 'p', ou 'v', ou 'j', etc., ou bien dont une des lettres particulièrement saillantes (par sa faible fréquence) est 'x' — comme c'est le cas pour la configuration du signe [EXEMPLE] ». Ainsi, la compositionnalité morphémique du signe [PATÉ] se

légitime 1) pour l'emplacement : « a à voir avec le foie » et 2) pour la configuration : « proximité conceptuelle avec un mot de la langue écrite dominante qui commence par 'p' ». C'est un peu du même ordre que ce que l'on peut voir en chinois écrit, où la valeur morphémique de certains caractères prend sa source dans un autre système linguistique (le chinois oral, avec tous les exemples de rébus du type « ... et qui se prononce comme... »).

L'objection faite à ces dernières valeurs morphémiques, selon laquelle les enfants sourds apprennent ces signes alors qu'ils ne savent pas encore lire n'est pas fondée. Quel enfant entendant francophone est capable d'accorder une valeur signifiée métalinguistiquement consciente au morphème « -té » ? Est-ce que cela doit annuler pour autant l'identité et la valeur morphémique que lui accorde le linguiste ? Et quel adulte entendant francophone non formé linguistiquement est à même de voir la compositionnalité morphémique de « santé » ? Est-ce que cela nuit à l'acquisition, l'utilisation ou la compréhension de ce lexème ?

Qu'un même signifiant puisse avoir des valeurs signifiées différentes n'a pas non plus de raison de nous surprendre, puisque cela existe dans les langues orales (valeur diminutive ou péjorative de /o/ en français).

Pour ne prendre que l'exemple des configurations, certaines composantes morphémiques sont iconiques (« B » = « surface plate »), d'autres non (« P » = « reprise de la première lettre, etc. »), d'autres enfin peuvent avoir une valeur morphémique nulle comme on l'a vu pour « 3 » dans le signe [APÉRITIF] et c'est là que la contrainte de non contradiction iconique entre en jeu.

Pour le paramètre mouvement, on prendra soin de dissocier valeur morphémique interne, corrélée au sémantisme des unités (verbales surtout : saisies = fermeture de la paume, émissions = ouverture de la paume), et valeur morphémique aspectuelle ajoutée (externe) qui elle, fait l'objet d'un choix syntaxique (par exemple, répétition du mouvement, ampleur, rapidité, etc.).

Voici quelques exemples de morphèmes dépendant du paramètre mouvement :

- Un mouvement d'écartement rectiligne des deux mains = « écart », « éloignement », « différence ».
- Un mouvement de rapprochement rectiligne des deux mains = « proximité », « similitude ».

- Un mouvement vers le haut = « augmentation » ([DE PLUS EN PLUS], [AUGMENTATION], [CONSTRUIRE]); et, par réécriture métaphorique (Lakoff, 1997) = « valeur laudative, positive » : [SUPÉRIEUR], [(quelle) CLASSE !].
- Un mouvement vers le bas = « réduction » ([RÉDUIRE], [SOLDES], [MOINS]); et par réécriture métaphorique = « valeur péjorative, négative » : [DÉPRIMER], [ÊTRE SUBMERGÉ], [DÉGUEULASSE].
- Un mouvement d'éloignement ou de rapprochement par rapport au corps = « éloignement spatial » ([PARTIR]) ou « rapprochement spatial » ([VENIR]).
- Un mouvement selon la ligne d'axe du temps de l'énonciation : vers l'avant = « futur » ; vers l'arrière = « passé ».
- Un mouvement selon la ligne d'axe du temps indépendant du temps de l'énonciation : éloignement ou rapprochement de la main dominante par rapport à la main dominée = « éloignement temporel » ou « rapprochement temporel ».

Concernant les emplacements, on retiendra, comme valeurs morphémiques iconiques les plus productives, les zones : a) de la bouche où se situent la plupart des signes ayant à voir avec l'ingestion (associé au mouvement vers soi), ou l'émission vocale (associée au mouvement vers l'extérieur, souvent répété); b) du cœur où se localisent de nombreux signes ayant trait avec le champ sémantique des sentiments; c) des yeux, pour les signes ayant à voir avec la perception visuelle; et surtout d) du crâne (en particulier la sous-stratification de la tempe) pour la plupart des signes référant au domaine des activités intellectuelles et du monde des idées. On peut aller plus loin, ne serait-ce qu'en prenant en compte les valeurs auto-référentielles de parties du corps, [NEZ], [COU], [FRONT], etc., et d'activités associées à ces parties référentielles, [SENTIR], [RHUME], [ÉTRANGLER], [TUER], [(un) BOUCHER], [BAPTÊME], [CATHOLIQUE], etc. Cela, bien sûr, nécessiterait une recherche méticuleuse.

Enfin, on tiendra compte aussi de la valeur morphémique inhérente de la mimique faciale qui, systématiquement associée à certains signes, leur confère une valeur interrogative [QUI?], [POURQUOI?], interro-négative [AH BON! ?], ou bien négative [PAS LA PEINE], [PAS FINI], etc., en prenant soin de les distinguer des valeurs morphémiques détachables (indépendantes du contexte), aspectuelles ou modales, assumées par la mimique faciale.

Les ‘unités’ paramétriques qui entrent dans la composition d’un signe sans relever d’une valeur morphémique fonctionnent alors au titre d’encadrement structural nécessaire au signe comme bonne forme. Ont-elles pour autant une valeur assimilable à des unités signifiantes non significatives telles que le sont les phonèmes des langues orales²? On répondra par la négative, en raison de la soumission des formes d’évolution possibles aux contraintes de maintien d’iconicité et de non contradiction iconique. L’existence de ces contraintes, qui exercent des pressions sur le signifiant et fonctionnent en partenariat avec les contraintes perceptive et articulatoire, empêche de se satisfaire théoriquement de l’application stricte de modèles phonologiques pensés à partir et autour des langues orales³.

Reste le cas des rares signes comme, par exemple, [CIVIL], dont aucun de leur composant paramétrique n’est légitimable iconiquement (et à l’origine non motivée comme peut l’être [APPARTEMENT]). Leur statut signifiant ainsi que celui de leurs composants paramétriques pose problème. En rappelant que la présence de chacun des paramètres est une carte forcée pour ‘former un signe’, on les analysera globalement selon une description de type ‘phonétique’. Leur décomposition paramétrique qui en fait de bonnes formes ne se légitime que de la valeur générale et habituelle des éléments paramétriques en tant que morphèmes. L’existence de tels signes me permettra, de manière paradoxale, de mieux étayer mon argumentation : s’il n’y avait pas pour une majorité de signes, de compositionnalité morphémique iconique où configuration, mouvement et emplacement jouent un rôle sémantique avéré, il n’y aurait aucune raison, en bonne théorie linguistique de leur conférer une compositionnalité paramétrique de type phonologique.

L’analyse contre-intuitive de Stokoe tire sa force de l’intuition juste qu’il y a bien compositionnalité paramétrique de la structure interne des signes standards : l’erreur est de leur avoir conféré une valeur phonématique alors qu’il s’agissait de morphèmes⁴.

Il reste à s’interroger sur les raisons d’être (hors visée iconicisatrice) de la contrainte de maintien d’iconicité. J’en vois trois. D’abord, une raison pragmatique et économique : parce que ça marche, c’est-à-dire que l’iconicité et la compositionnalité morphémique à laquelle elle donne lieu est une donnée structurale facilitante pour la réception comme pour l’émission des messages ; on peut ainsi mettre en évidence le caractère productif de cette compositionnalité morphémique-iconique dans le cadre de la néologie lexicale et des jeux métalinguistiques

sur et avec les signes (Cuxac, à paraître), montrant du même coup que l'iconicité n'est ni un obstacle au fonctionnement différentiel des unités significatives, ni une entrave à l'éventail des jeux de langage possibles. Une autre raison est d'ordre sociolinguistique : la contrainte d'iconicité, à l'inverse des contraintes physiologiques peut être activée et réactivée consciemment sur un plan métalinguistique⁵. Il s'agit donc d'une langue dont les processus d'évolution structurale n'échappent pas tout à fait à ses locuteurs, point politiquement capital dans le mouvement de défense de leur langue pour les Sourds. Enfin, une troisième raison est d'ordre structural : les discours en langues des signes fluctuent constamment entre présence de la visée iconicisatrice et non présence de cette visée. Je montre (Cuxac à paraître) que ces fluctuations ne sont possibles que parce que, hors visée iconicisatrice, la LSF garde des traces fortes d'iconicité (dans un cadre non iconique, ces passages continuels ne seraient vraisemblablement pas possibles).

En conclusion, dans le but de rendre compte de la structure de la face signifiante des signes standards, on propose d'avoir recours à un modèle de description phonétique comme par exemple, le modèle « Hold Movement » de Liddell (1990) qui, proposé à partir de l'ASL, fonctionne aussi pour la LSF et s'accorde avec notre propre analyse. Par la suite, chaque unité paramétrique faisant partie des signes standards sera étiquetée 'phonétiquement'. Au niveau de la description morphémique, comme on a déjà commencé à l'évoquer pour la configuration « 3 », voici comment pourrait se présenter l'analyse de la configuration « B » ou « main plate » :

- son signifiant, présenté sous forme d'une description phonétique articulatoire ou perceptive (« doigts tendus et joints »);
- ses signifiés, suivis de quelques signes pris à titre d'exemple :
 - 1) « surface plate » : [TABLE], [MUR], [PLAFOND], [PUPITRE], [LIVRE], [PORTE], [CAISSE], [CASQUETTE], [POISSON], [FOUR], [MIROIR];
 - 2) « proximité conceptuelle avec un mot écrit commençant par 'B' ou 'M' » : [MERCY], [BORDEAUX], [MAMAN], [BLEU];
 - 3) « mesure d'une taille dans l'axe vertical » (hors visée iconicisatrice) : [ADULTE], [NIVEAU], [ÉTAGE], [PETIT ENFANT];
 - 4) valeur auto-référentielle pour les signes renvoyant à des procès effectués avec la main plate [SALUT MILITAIRE], [COUS-COUS];

- 5) valeur zéro, où est entrée en jeu, compte tenu des autres paramètres co-présents et de la valeur signifiée du signe standard dans sa totalité, la contrainte de non contradiction iconique.

La configuration « B » de la main dominée est aussi un emplacement ayant pour valeurs signifiées :

- 1) « surface plate » : [PIED], [ARBRE], [LIRE], [CAHIER], [FOUR], [PORTE];
- 2) « emplacement auto-référentiel » : [MAINS].

On poursuivra par 1) un inventaire de l'ensemble des morphèmes, paramètre après paramètre, puis par 2) une analyse de la fréquence et du rendement de ces morphèmes et enfin, par 3) une analyse de la combinatoire des compatibilités et incompatibilités inter-morphémiques, comme celles que l'on a évoquées plus haut avec les morphèmes « capture, saisie » et « émission » du paramètre mouvement, qui limitent la liste des configurations envisageables dans un tel environnement.

Le modèle proposé ici dévoile une organisation serrée et complexe. Je terminerai enfin par un dernier argument contre l'hypothèse d'un niveau 'phonologique' des langues des signes : les locuteurs (sourds ou entendants) d'une langue des signes acquièrent le système signifiant d'une seconde langue des signes avec une étonnante facilité. On rétorquera que les unités qui entrent dans la composition des différents paramètres, configuration, emplacement, mouvement sont sur le plan signifiant (et indépendamment de la face signifiée) très semblables d'une langue des signes à l'autre pour les raisons économiques mentionnées plus haut. On devrait justement réfléchir sur ce point : une organisation qui aboutit, à des endroits différents de la planète, aux mêmes résolutions signifiantes est-elle toujours un système « phonologique » ? Et, à titre d'hypothèse, si cela était le cas pour les langues orales, sur quel argument théorique reposerait alors la différence entre phonétique et phonologie ?

Je pense que l'hypothèse phonologique, qu'elle s'énonce en termes de phonèmes ou de traits distinctifs, est superfétatoire par rapport à un étiquetage « phonétique » articulo-perceptif, et constitue en fait un artefact structural du chercheur. Une étude des signifiants standards des langues des signes liant des considérations sémantiques à une 'phonétique' de la gestualité reste à inventer. Cet article constituait une première tentative pour en fixer les bases.

NOTES

1. La présence référentielle de rayons n'est toutefois pas indispensable : ainsi [CD-ROM], exemple discuté dans Cuxac (2000).

2. S'appuyant sur un ensemble de recherches qui montrent que les locuteurs des langues des signes sont plus sensibles à la compositionnalité interne des signes qu'à leur forme globalement iconique P. Boyes-Braem et Kolb (1990 : 101) en concluent que : « The sub-lexical components are more important than any iconic aspects of the signs. » Seulement ces recherches, toutes d'inspiration 'phonologique', éludent les questions de la nature iconique ou non iconique et du statut de phonème ou de morphème de ces éléments sublexicaux.

3. Le postulat structuraliste d'indépendance de la forme par rapport à la substance est une hypothèse à manier avec précautions. Il suffit qu'à un niveau donné, elle ne soit pas entièrement vraie pour que l'objet d'application soit envahi, dans sa totalité, par l'ensemble des faits structuraux relevant de la substance étrangère. Ma critique en direction des hypothèses maximalistes (structures des langues des signes = structures des langues orales) vaut autant pour les phonologies structuralistes traditionnelles (Nève, 1996, d'inspiration martinetienne) que pour les phonologies autosegmentales (Sandler, 1990). Ce maximalisme s'assortit souvent d'un minimalisme descriptif : Sandler, concernant l'emplacement des signes fait en effet porter sa discussion et ses exemples sur « six major body areas ». En LSF, on ne compte pas moins d'une soixantaine d'emplacements pertinents. On pourra toujours adopter l'argument selon lequel ce qui vaut pour une langue des signes ne vaut pas forcément pour une autre. En la matière, il est synchroniquement non valide : comment les objets encore si 'phonétiquement' semblables que sont l'ASL et la LSF, pourraient-ils être redevables de représentations si contradictoires, sans qu'au moins l'une d'elles soit nécessairement erronée ?

4. Stokoe (1991) est revenu sur son analyse initiale et propose une 'phonologie sémantique'. Les critiques que j'adresserai à cette analyse est qu'elle ne concerne que le seul paramètre mouvement. D'autre part, la dimension iconique n'est toujours pas prise en compte. Le modèle proposé ici est une morphémo-phonétique (les constants minimaux forme-sens) à composante iconique (sémiogénétiqement issus du processus d'iconisation initial et soumis à la contrainte de compatibilité iconique).

5. Un affinement conceptuel consiste à dire que la contrainte d'iconicité, où deux variables entrent en jeu, 'maintien et non contradiction', s'exerce selon un continuum affectant le champ de conscience : allant du maintien d'iconicité non conscient qui limite les évolutions diachroniques possibles à la non contradiction iconique activée consciemment dans le cadre de la néologie lexicale.

RÉFÉRENCES

- BOUVET, Danielle (1996). *Approche polyphonique d'un récit produit en LSF*. Presses Universitaires de Lyon.
- BOYES-BRAEM, Penny ; KOLB, Andreas (1990). An Introduction to Sign Language Research. Dans Prillwitz, S. & Vollhaber, T. (eds.), *Sign Language Research and Application* : 96-113. Hambourg : Signum Press.
- CUXAC, Christian (1985). Esquisse d'une typologie des langues des signes. Dans Cuxac, C. (éd.), *Autour de la Langue des Signes* : 35-60. Journées d'Études n° 10, UFR de Linguistique Générale et Appliquée, Université Paris V.
- CUXAC, Christian (1996). *Fonctions et structures de l'iconicité des langues des signes*. Thèse de Doctorat d'État, Université Paris V.
- CUXAC, Christian (à paraître). *La Langue des Signes Française*. Paris : Ophrys.
- DOS SANTOS SOUZA, Ivani (1999). Quand les gestes deviennent une proto-langue. Analyse globale descriptive du lexique et des échanges interactionnels d'un sourd brésilien. Mémoire de DEA en Sciences du Langage, Université Paris VIII.
- FISCHER, Susan ; SIPLE, Patricia (eds.) (1990). *Theoretical Issues in Sign Language Research* (vol. 1). Chicago : UCP.
- FRISHBERG G, Nancy (1975). Arbitrariness & Iconicity : Historical Change in ASL. *Language* 51 : 696-719.
- GIROD, Michel (1997). *La Langue des signes. Dictionnaire bilingue LSF/français*. Tomes 2 et 3. Paris : IVT Edition.
- GOLDIN-MEADOW, Susan (1991). When does gesture become language? A study of gesture used as a primary communication system by deaf children of hearing parents. Dans Gibson, K. & Ingold, T. (eds.), *Tools, Language and Cognition in Human Evolution* : 63-85. Cambridge : CUP.
- JOUISON, Paul (1995). *Écrits sur la LSF*. Édition établie par B. Garcia. Paris : L'Harmattan.
- KLIMA, Edward ; BELLUGI, Ursula (eds.) (1979). *The Signs of Language*. Cambridge : Harvard University Press.
- LAKOFF, George (1997). Les universaux de la pensée métaphorique : variations dans l'expression linguistique. Dans Fuchs, C. & Robert, S. (eds.) *Diversité des langues et représentations cognitives* : 165-181. Paris : Ophrys.
- LIDDELL, Scott (1990). Structures for Representing Handshape and Local Movement at the Phonemic Level. Dans Fischer & Siple (eds.). 37-65.
- LIDDELL, Scott (à paraître). Blended Spaces and Deixis in Sign Language Discourse. Dans McNeill, D. (ed.), *Language and Gesture : Window Into thought and Action*.
- NÈVE, François-Xavier (1996). *Essai de grammaire de la LSF*, Genève : Droz.

- OLÉRON, Pierre (1983). Le langage gestuel des sourds est-il une langue ?. *Ré-éducation Orthophonique* 21 : 409-429.
- SANDLER, Wendy (1990). Temporal Aspects and ASL Phonology. Dans Fischer & Siple (eds.). 7-35.
- STOKOE, William (1960). *Sign Language Structure : An Outline of the Visual Communication Systems of the American Deaf*, Occasional Papers n° 8, University of Buffalo.
- STOKOE, William (1991). Semantic Phonology. *Sign Language Studies* : 107-114.
- YAU, Shun-Chiu (1992). *Création gestuelle et début du langage – Création de langues gestuelles chez les sourds isolés*, Hong Kong : Langages Croisés.

ABSTRACT

A great majority of the lexicon of FSL shows iconic characteristics. I make the assumption that the formal evolution of the lexical items is bounded by constraints such as « maintaining iconicity » and « iconic compatibility ». So, a complete assimilation between LSF sublexical units and phonemes is not theoretically convenient. In this language, the lexical composition is due to a strong internal morphemic structure that leads to a morphophonetic analyse where iconicity plays a structuring part.

KEYWORDS

French Sign Language, sublexical composition, iconicity.